Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 13566

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines Spécialité : Sciences et Techniques de la Gestion Salariale Domaine : Droit, Économie, Gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Ministère chargé de l'enseignement supérieur Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 315m Ressources humaines, gestion de l'emploi, 315t Etablissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés de la Licence Professionnelle Sciences et Techniques de la gestion salariale acquièrent la maîtrise des outils inhérents aux métiers de la gestion salariale tant au niveau du traitement de la paie proprement dit qu'au niveau de la gestion administrative du personnel, dans le respect du droit du travail et des réglementations.

Le titulaire de la certification connaît les enjeux des fonctions de l'entreprise, et notamment ceux de la fonction Gestion des Ressources Humaines, afin d'intégrer la gestion salariale au cœur de la démarche stratégique globale de l'entreprise.

Il connaît les textes réglementaires en vigueur, et notamment ceux du droit du travail, afin de veiller à leur mise en oeuvre au sein de la gestion salariale

Il utilise les logiciels professionnels afin de procéder à l'administration et au règlement de la gestion salariale

Il maîtrise les écritures comptables engendrées par le traitement de la gestion salariale afin de les intégrer dans la comptabilité générale de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut assurer les fonctions de responsable de la gestion salariale : traitement de la paie, gestion administrative du personnel au sein d'une direction des ressources humaines d'une entreprise.

Le diplômé peut également être en charge de la gestion salariale au sein de directions financières, des cabinets d'experts comptables et des sociétés spécialisées dans le traitement de la paie.

Les types d'emplois accessibles sont par exemple : responsable service paie, adjoint du responsable du service social, technicien de la paie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1203 : Comptabilité M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence professionnelle peut s'effectuer après une formation annualisée (en deux semestres), évalué en 60 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

- Droit du travail 4 ECTS
- Organismes sociaux 2 ECTS
- Gestion administrative du personnel 4 ECTS
- Gestion des ressources humaines 4 ECTS
- Gestion de la relation client 2 ECTS
- Technique de paie 8 ECTS
- Anglais technique 4 ECTS
- Paie et comptabilité 4 ECTS
- Outils informatiques de base 4 ECTS
- Logiciels de paie et de GRH (utilisation et paramétrage) 8 ECTS
- Projet tutoré Séminaires Encadrement 8 ECTS
- Stage mémoire 8 ECTS

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Code de l'éducation Article L613-1: enseignants- chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation	Х		IDEM
continue			
En contrat de professionnalisation	Х		IDEM
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE	Х		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation: 20044479 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Promotion 2007-2008 (situation au 01/12/2010)

Taux d'actifs en emploi : 97,4 %
Taux en emploi stable : 83,3%
Taux en poursuite d'études : 2,6%
http://www.univ-pau.fr/odetud/

Autres sources d'information :

http://www.univ-pau.fr/live/formations

http://www.iae.univ-pau.fr

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - IAE Domaine universitaire - BP 575 - 64012 PAU CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - IAE Domaine universitaire - BP 575 - 64012 PAU CEDEX

Historique de la certification :